

SPARTOO

Société anonyme au capital de 366 559,26 euros
Siège social : 16 rue Henri Barbusse – 38100 Grenoble
489 895 821 RCS Grenoble

(la « Société »)

Extrait Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet, à 9 heures,

Les membres du Conseil d'administration de la Société se sont réunis, sur convocation du Président, au siège social de la Société.

Sont présents les administrateurs suivants :

- Monsieur Boris Saragaglia,

(...)

1. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET FIXATION DE SA RÉMUNÉRATION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Nomme M. Sébastien TEIL en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée indéterminée,

Rappelle que M. Sébastien TEIL, en sa qualité de Directeur Général Délégué, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société et représente la société dans ses rapports avec les tiers,

M. Sébastien TEIL déclare accepter les fonctions qui lui seront confiées le 02 juillet 2025 au titre de ses fonctions opérationnelles et ne pas être empêché de les exercer.

M. Sébastien TEIL déclare accepter ces fonctions avec effet à compter du 25 aout 2025.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que M. Sébastien TEIL

- percevra la rémunération prévue dans sa lettre de mission au titre de ses fonctions opérationnelles,
- aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur présentation de justificatifs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par le Président Directeur Général et un administrateur.

Monsieur Boris Saragaglia
Président Directeur Général

Madame Béatrice LAFON, BIN
Administrateur
